

Charentais et Deux-Sévriens unis contre un nouveau projet éolien

Quelque 80 personnes se sont mobilisées hier pour dire non au projet éolien de Volkswind, à cheval sur Valdelaume et Lorigné, en Deux-Sèvres, et La Forêt-de-Tessé. Elles dénoncent la saturation.



Quelque 80 personnes étaient mobilisées à Pioussay (Deux-Sèvres) contre le projet éolien de Volkswind. CL



CÉLINE AUCHER
c.aucher@charentelibre.fr

« J'aime bien ces journées avec plein de brouillard. On ne voit plus les éoliennes, c'est sympa ! » La sortie de Gilbert Hoellinger, le maire de Lorigné, dans le Sud-Deux-Sèvres, était bien la seule à faire rire l'assemblée réunie hier matin à Pioussay, sur la commune de Valdelaume, à deux pas de la Charente. Là où quelque 80 personnes, habitants et élus de Lorigné, Valdelaume et La Forêt-de-Tessé, tenaient à bout de bras des pancartes pour dire « Non aux 5 éoliennes » prévues sur leurs trois communes, à cheval sur le Nord Charente et le sud des Deux-Sèvres. Un projet du promoteur Volkswind, dit de la Plaine de Jouhé, dont l'enquête publique est en cours jusqu'au 18 octobre et qui prévoit la construction de cinq éoliennes de

180 m de haut, deux à Valdelaume, deux à La Forêt-de-Tessé et une à Lorigné. De quoi susciter la colère des habitants sur ce territoire où les éoliennes poussent comme des champignons depuis une dizaine d'années. « Rien que sur La Forêt-de-Tessé, on en compte une quinzaine », lance Philippe Delière, 1^{er} adjoint de La Forêt-de-Tessé, en pointant le sentiment de ras-le-bol de la population. « La saturation, c'est ce qui prédomine dans les commentaires des habitants sur le registre de l'enquête publique. »

« Je n'aurais jamais imaginé le matraquage qu'on vit aujourd'hui... C'est un massacre »

Le mot était d'ailleurs dans toutes les bouches hier. Un consensus tel que les trois conseils municipaux ont voté à l'unanimité contre le projet le mois dernier. La communauté de communes du Mellois en Poitou s'est aussi prononcée contre alors

que le sujet sera à l'ordre du jour du prochain conseil de Val-de-Charente. « Je ne le cache pas, j'étais favorable aux éoliennes au début, avoue Emmanuel Caquineau, maire de Valdelaume. Aujourd'hui, il suffit de faire un tour à 360° pour ne voir que des éoliennes. La saturation est complète. »

168 éoliennes déjà autorisées à 20 km autour

« Je n'aurais jamais imaginé le matraquage qu'on vit aujourd'hui : dans le Sud Vienne, le Sud Deux-Sèvres et le Nord Charente, c'est un massacre », tonne Gilbert Hoellinger, en pointant la contribution défavorable de la députée Delphine Batho, pourtant ancienne ministre de l'Écologie. Les trois élus sont aussi très critiques à l'égard de Volkswind, « une société qui a coupé le contact depuis 2022 et n'a jamais travaillé dans la concertation. »

Xavier Mathieu, vice-président de Stop Éolien 16, présent hier aux côtés de son homologue de Stop éolien Mellois, montre les chiffres : 42 projets Dans un rayon de 20 km autour de la Plaine de Jouhé, dont 18 à

l'œuvre. « On est à 168 éoliennes en fonctionnement ou déjà autorisées. Neuf parcs sont même à moins de 10 km du projet actuel, détaille Xavier Mathieu. La saturation visuelle est un motif qui a joué récemment dans le refus du projet éolien de La Faye et Villefagnan par la cour administrative d'appel de Bordeaux. » Ce n'est pas le seul argument mis en avant par les opposants sur ce territoire riche en biodiversité. Le Conseil national de la protection de la nature a d'ailleurs émis un avis défavorable à la demande du promoteur d'obtenir une dérogation à la destruction de quinze espèces protégées d'oiseaux et de chiroptères. « L'impact serait déplorable pour nous qui avons obtenu le label Espace Natur'Ailes du groupe ornithologique des Deux-Sèvres, souligne Floriane Malot, salariée du château de Jouhé. On s'est engagé à protéger la faune et la flore, notamment le faucon apicole, seul prédateur du frelon asiatique. » Pas un hasard si William et Julia Todd, les propriétaires, affichent un panneau géant « non aux éoliennes » sur leur tour, classée, du XVI^e siècle.